



MINISTÈRE DE LA CULTURE

FICHE DE POSTE

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° BIEP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

**Intitulé du poste (F/H) : Responsable des études du 2nd cycle
interprétation en danse.**

Catégorie statutaire : A
Titulaires corps de catégorie A
Ouverts aux contractuels

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Education et formation tout au long de la vie.

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
209 avenue Jean-Jaurès
75019 Paris

Créé en 1795, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris est un établissement public français de transmission des arts musicaux et chorégraphiques de tout premier plan. En outre, on y dispense un enseignement de haut niveau dans les disciplines théoriques (musicologie, choréologie) et techniques (métiers du son) qui s'y rattachent. Ses nombreux partenariats internationaux et la renommée de ses professeurs et anciens élèves le positionnent parmi les plus attractifs au monde.

Le Conservatoire s'inscrit dans son temps grâce à une politique ambitieuse de création, de recherche et d'ouverture aux publics à travers une riche programmation de concerts, spectacles de danse, conférences, cours publics et colloques gratuits et ouverts à tous. Le Conservatoire trouve ainsi naturellement sa place aux côtés de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris et ses nombreux orchestres résidents, de la grande Halle de la Villette et du Centre national de la danse où création, interprétation, recherche et transmission se mêlent pour constituer un ensemble unique en Europe. Le Conservatoire est membre de l'alliance IN.TUNE Europe, projet d'Université européenne réunissant 8 établissements d'enseignement supérieur qui affichent une stratégie commune de long terme pour former un campus inter-universités où étudiant-es, enseignant-es et agent-es travailleront sur un mode transnational et transdisciplinaire

Contexte général :

La direction des études chorégraphiques (DEC) est chargée de dispenser un enseignement de haut niveau spécialisé dans le domaine de la danse. Cet enseignement a pour objet l'acquisition des connaissances théoriques et la maîtrise pratique nécessaire à l'exercice de cet art. La DEC regroupe quatre formations : d'une part à destination des interprètes en danse classique et en danse contemporaine et d'autre part dans le domaine de la notation du mouvement (systèmes Benesh et Laban). Elle accueille chaque année 140 élèves danseurs, 50 élèves notateurs et comprend environ 70 enseignants.

L'équipe administrative de la DEC est composée d'un directeur.ice des études chorégraphiques, d'une secrétaire de direction/ assistante administrative, de 2 responsables des études en danse (1^{er} et 2nd cycle), d'une responsable des études en notation, d'une chargée de scolarité et d'1 surveillant.e.s.

Missions et activités principales :

Sous l'autorité du directeur des études chorégraphiques et en liaison étroite avec les responsables du premier cycle et notation, et la coordinatrice administrative et financière, le/la titulaire du poste a pour principale mission la coordination, l'organisation et la supervision des activités liées au 2^{ème} cycle Interprète en danse.

A ce titre, il/elle exerce les activités suivantes :

1- Scolarité, organiser et coordonner :

- Responsable du parcours de la scolarité des étudiant.e.s danseurs, depuis le concours de recrutement jusqu'à l'obtention du diplôme (concours d'entrée, conseils de classes, examens de fin d'année, représentation étudiante) en tenant compte des impératifs et contraintes (gestion des espaces et des plannings, autres activités) en lien direct avec la chargée de scolarité danse.) ; et suivi de scolarité des étudiants.
- Invitation des jurys
- Mise en œuvre et coordination des activités pédagogiques internes et externes (recherche, médiation, ateliers fréquentation des œuvres) et élaboration des plannings et des calendriers.
- Coordonner et suivre les stages d'insertion professionnelle
- Contribuer à la conception des partenariats structurant nationaux, européens, et internationaux favorisant notamment la diffusion et le rayonnement de l'Ensemble chorégraphique (échanges bilatéraux, projets pédagogiques) ; coordonner et mettre en œuvre en lien avec les services concernés et les partenaires. Organisation des réunions pédagogiques régulières en lien avec l'équipe pédagogique de la DEC, les équipes du conservatoire, les partenaires et les activités du cursus
- Organisation du Conseil de perfectionnement
- Responsable des communications de scolarité aux étudiants du cursus

2- Organiser le bon déroulement des productions de l'Ensemble chorégraphique

- Organisation et mise en œuvre des productions artistiques de l'Ensemble chorégraphique, dans ou hors les murs en adéquation avec l'organisation des études et l'évolution du projet pédagogique
- Élaboration des plannings et calendriers correspondants en cohérence avec les activités pédagogiques annuelles
- Contribuer à la réflexion et la prospection pour toute invitation d'artistes venant de l'extérieur
- Constitution du dossier nécessaire à l'établissement des contrats et conventions auprès des partenaires concernés internes ou externes pour l'élaboration des différents contrats et conventions
- Organisation et coordination des productions artistiques (moyens techniques, logistiques) en liaison avec les services de l'établissement : régie des salles, service audio-visuel, production, communication etc..., et des partenaires extérieurs pour les tournées de l'Ensemble chorégraphique.
- Élaboration d'outils et gestion des dossiers de communication destinés aux étudiant.e.s et partenaires internes et externes (notes de présentation ; programme de salle, brochure, feuilles de routes, courrier, etc.)
- Suivi des tournées de l'Ensemble en île de France et région

3- Assurer la gestion administrative et financière :

- Gestion budgétaire du deuxième cycle d'Interprète en danse
 - Contribution à la construction budgétaire annuelle
 - Suivi du budget par projet
 - Participation à l'élaboration des budgets rectificatifs
- Elaboration des rémunérations et frais et rédaction des contrats/conventions artistiques
- Suivi des contrats/conventions de diffusion et des conventions de stages
- Elaboration et rédaction des contrats intermittents (Régie tournée)
- Assurer la liaison administrative et budgétaire du cursus avec la coordinatrice administrative et financière de la DEC

4- Animation d'équipes et vie DEC :

- Encadrement du/des stagiaires ou alternants
- Contribuer à la circulation et bonne compréhension de l'information interne
- Contribuer à l'animation des réunions de coordination DEC

Compétences principales mises en œuvre : (cotées sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Connaissance de l'environnement professionnel de la danse (niveau expert).
- Connaissance de l'organisation, des processus de formation et les enjeux de l'enseignement supérieur en danse (niveau expert).
- Capacité à communiquer à l'international (anglais) sur les projets (niveau expert)
- Connaissance des partenaires institutionnels, du milieu chorégraphique (niveau expert).
- Connaître la gestion des entreprises culturelles, notamment concernant le cadre juridique et les modes de

- production du spectacle vivant (niveau expert)
- Connaître les règles de la gestion budgétaire et de la comptabilité publique (niveau maîtrise)

Savoir-faire

- Capacité à organiser la mise en œuvre de projets (anticipation, suivi, évaluation) (niveau expert).
- Capacité d'organisation (niveau expert)
- Capacité d'analyse et de synthèse (niveau expert)
- Sens de la communication (niveau expert)
- Savoir appliquer la réglementation des diplômés et les règlements du Conservatoire (niveau maîtrise)
- Capacité à naviguer les contraintes (niveau maîtrise)
- Connaissance de l'anglais

Savoir-être (compétences comportementales)

- Sens de la pédagogie
- Sens de l'écoute et de la médiation
- Rigueur
- Être force de proposition
- Adaptabilité aux personnes et au morcellement des tâches
- Réactivité

Environnement professionnel :

Liaison hiérarchique : Directrice des études chorégraphiques.

Liaisons fonctionnelles : l'ensemble des étudiant.e.s et des professeurs de la DEC ainsi que l'ensemble des services et des départements.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Être disponible certains week-ends (6 à 7 fois/ an) pour assurer l'encadrement des projets artistiques et pour les examens de fin de deuxième cycle. Déplacements sur certaines tournées ou projets extérieurs, Télétravail possible 1/fois semaine maximum.

Qui contacter ?

Informations : Pour tout renseignement contacter Madame Muriel MAFFRE, Directrice des études chorégraphiques.
Envois des candidatures : Le dossier de candidature (CV+ lettre de motivation) est à adresser à l'adresse recrutement@cnsmdp.fr en copie à mmaffre@cnsmdp.fr et en indiquant en objet le poste pour lequel vous nous écrivez.

Modalités de recrutement

Les candidatures seront examinées collégialement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.

Date de mise à jour de la fiche de poste : Avril 2026